

Séance du 23 juin 2026 – 14 Conseillers présents ou représentés

CFU 2025

Les comptes financiers uniques 2025 des budgets commune et assainissement sont approuvés à l'unanimité des Membres présents.

Ils font ressortir un excédent de 105.426,76 € pour la commune et 15.855,09 € pour l'Assainissement.

Tarif cantine et garderie

Les tarifs cantine et garderie sont revalorisés, compte tenu de l'inflation, à compter de la rentrée scolaire 2026-2027 et fixés ainsi :

- 3,30 € le repas servi aux élèves
- 7,60 € le repas servi aux adultes
- 1,80 € la présence en garderie matin ou soir

Participation aux frais de fonctionnement de l'école

La participation des communes ne disposant pas d'école et dont les enfants sont scolarisés à Biozat, est fixée 580 € par enfant et par an.

Questions diverses

Il est rappelé les différentes dates des prochaines commissions communales.